

710
Langerin
Pinel

Du trente octobre mil huit cent soixante neuf, à onze heures
cinq minutes du matin, acte de mariage de Victor Charles Langerin
Employé de Commerce, demeurant à Paris, Rue d'Aboukir 50, né à
Versailles, Seine et Oise, le onze avril mil huit cent trente six,
fils majeur de Joseph Langerin, agé de soixante quinze ans,
sans profession, domicilié à Garches, Seine et Oise, à ce présent
et consentant, et de Marie Louise Julienne Maillet, son épouse
dûment à Versailles, le vingt octobre mil huit cent cinquante
un, Et de Marie Adèle Pinel, couturière, demeurant à Paris
Rue d'Aboukir N° 50, né à Paris, sur le territoire d'arrondis-
sement, le deux août mil huit cent trente six, fille majeure
de Pierre Stanislas Pinel, dûment à Paris, le vingt neuf
juin mil huit cent cinquante trois, et de Sophie Adélaïde
Descamps, son épouse, absente, à l'épouse et les témoins ci après
nommés devant eux serment, que la mère de l'épouse est
absente et qu'ils ignorent le lieu du décès et celui du dernier domicile
d'elle, qu'ils ignorent le lieu du décès et celui du dernier domicile
des aïeuls paternels et maternels de l'épouse, Les actes
préliminaires ci annexés et dûment paraphés sont ceux
de Naissance des Epoux, de la Mère de l'épouse
et du père de l'épouse et extraits du registre des publi-
cations de mariage faites et affichées sans qu'il ait
eu lieu d'opposition, à cette Mairie, les dix sept et vingt
quatre de ce mois, le tout en forme Lettre faite des
quies ci dessus enoncées et du chapitre six du titre du
Mariage du Code Napoléon, Les Epoux et le père de
l'épouse Interpelés par nous Louis Marie Eugène Horres,
chevalier de la Légion d'honneur, adjoint au Maire du Département d'arrondissement de Paris,
nous ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de
mariage, Interpelés de nouveau par nous et le père
ment Victor Charles Langerin et Marie Adèle
Pinel nous ont déclaré à haute et intelligible voix
se prendre pour mari et femme, après quoi en notre
salle des mariages et publiquement nous avons
prononcé au nom de la loi que Victor Charles
Langerin et Marie Adèle Pinel ici présents sont
unis par le mariage. Le tout fait en notre Mairie, en
présence des témoins ci après: Michel Thomme, serrurier, agé
de quarante deux ans, demeurant Rue de Valenciennes 127, François
Alexandre Mainot, Employé de commerce, agé de trente ans,
demeurant Rue d'Aboukir 133, Pierre Casse, tailleur, agé de cinquante
ans, demeurant Rue du faubourg St Martin 189, Jean Baptiste
Georges Mangot, Employé de commerce, agé de vingt sept ans,
demeurant Rue des Fumiers 12 bis, Lesquels ont signé avec nous
ainsi que les Epoux et le père de l'épouse après lecture faite.
No. de. Pinel V. C. Langerin et Langerin
A. Mainot, L. Casse, J. Mangot, Thomme
E. Horres

711
Nétre
absent.